**Collectif Devenir Paysanne Paysan**

**Appel à projets 2024**

**Du 5 février au 15 mars 2024**

ACTE D’ENGAGEMENT

Les centres de formations agricoles publics développent depuis plusieurs années des formations en blocs de compétences, à destination d’un public nouveau dans les centres : des urbains (femmes et hommes, actifs professionnellement, diplômés, connectés, écologiquement sensibles, et souvent éloignés du milieu agricole) qui souhaitent un retour à la terre et au vivant. Ces formations souvent de « niche » sont proposées en local sans lien évident avec l’ensemble des autres offres du territoire. Elles sont assez peu visibles pour un public non aguerri aux dénominations parfois très académiques de ces blocs.

Des offres concurrentielles se sont développées sur les territoires et au niveau national, avec des stratégies de communication bien établies pour répondre à ces publics. Face à ce constat, 7 CFPPA[[1]](#footnote-1), sous l’impulsion du **Complexe Préférence** et à l’initiative du **CFPPA Le Robillard**, se sont rassemblés en 2022 pour définir, construire et mettre en œuvre un projet national structuré et structurant autour d’un guichet unique des offres **Devenir Paysanne Paysan** : la phase de lancement de la version bêta du site internet est prévue au mois de mars 2024. À la mise en ligne de ce guichet unique, le catalogue du collectif sera constitué d’une trentaine de parcours de formations (exemples : affiner du fromage, produire du safran, développer une activité en apiculture, dresser son chien de troupeau, paysan.ne boulanger, paysan.ne maraîcher, paysan.ne éleveur, paysan.ne herboriste, etc.).

C'est dans ce contexte, afin de renforcer davantage l'offre initiale et de l'enrichir, que le collectif Devenir Paysanne Paysan, composé actuellement de 7 centres, tous faisant partie du **Comité de Pilotage** (Copil), a pris la décision de lancer le présent appel à projets. Les parcours de formations retenus seront mis en ligne en septembre 2024 pour une durée d’un an renouvelable.

L'ambition est de créer un label garantissant aux futurs apprenants une expérience unique en termes d'accueil, d'accompagnement, de transmission des savoirs et de suivi sur l'ensemble du territoire. Ce label symbolise une offre premium au sein d'un réseau cohérent, basé sur des exigences de qualité et des valeurs communes.

JE SOUSSIGNÉ(E)

REPRÉSENTANT.E LÉGAL(E) DE L’EPL

DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA NOTE TECHNIQUE ET M’ENGAGE À LA RESPECTER SI LA OU LES FORMATIONS PROPOSÉE(S) EST/SONT ACCEPTEE(S).

Merci de mentionner la ou les formation(s) soumise(s) (intitulé) .

DÉSIGNE (nom, prénom, fonction)

COMME CORRESPONDANTE POUR LE COLLECTIF **DEVENIR PAYSANNE PAYSAN**.

VILLE

JJ/MM/ANNÉE

SIGNATURE (signature et cachet)

**LISTE DES PIÈCES À TRANSMETTRE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

À stephanie.commeau@educagri.fr

1.Un dossier centre au format PDF correctement rempli, nommé ainsi :

**NOM-DU-CENTRE -DPP-24**.

2.Un dossier parcours de formation au format PDF correctement rempli, nommé ainsi : **NOM-DU-CENTRE\_NOM-DU-PARCOURS-DE-FORMATION**

À saisir autant de fois qu’il y a de parcours de formation proposés.

3.Un acte d’engagement au format PDF correctement rempli, daté et signé, nommé ainsi : **NOM-DU-CENTRE\_ACTE-DENGAGEMENT**.

1. CFPPA Le Robillard

   CFPPA « Campus métiers Nature » de Coutances

   CFPPA « Campus Théodore Monod » de Rennes Le Rheu - Combourg

   CFPPA « Le Subdray » de Bourges

   CFPPA « Campus Bougainville » Brie-Comte-Robert

   CFPPA de Rungis

   CFPPA de la Roche-sur-Foron  [↑](#footnote-ref-1)